



FORCES TERRESTRES

1

# La Légion étrangère autorise les légionnaires concernés par la guerre en Ukraine à aller recueillir leurs proches

PAR LAURENT LAGNEAU · 2 MARS 2022

Ewan Lebourdais  
PHOTOGRAPHE MARITIME  
*www.ewan-photo.fr*

**PRÉPAREZ VOTRE PROJET EN MODE MILITAIRE**  
*5 heures d'ateliers du 31 janvier au 4 février*

GÉNÉRAL DESPORTES COLONEL GOYA  
AMIRAL LAJOUS NICOLAS DOUMENC

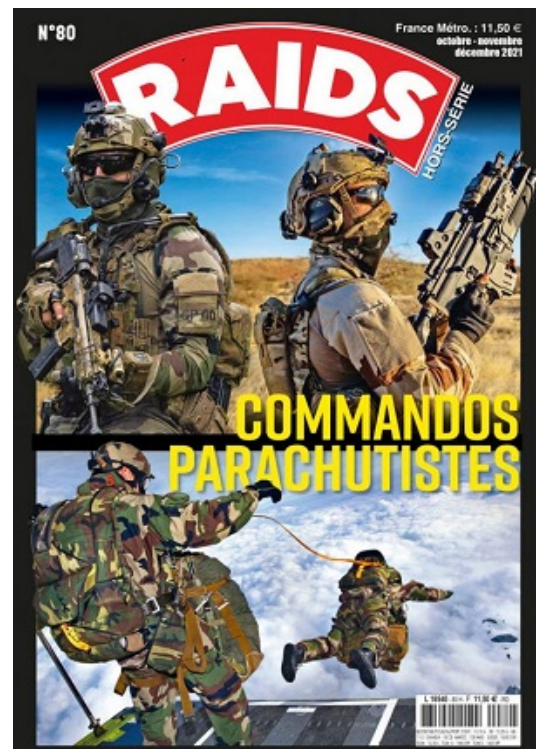
# COIN DES REVUES



Selon des chiffres publiés en 2018, la Légion étrangère compte environ 40% de ressortissants de l'ex-Union soviétique dans son effectif. Et, jusqu'à présent, les tensions entre la Russie et l'Ukraine n'ont pas eu de répercussions sur les rapports entre les légionnaires originaires de ces deux pays, ceux-ci respectant à la lettre le code d'honneur qu'ils ont accepté en signant leur contrat d'engagement. « Chaque légionnaire est ton frère d'armes quelles que soient sa nationalité, sa race, sa religion. Tu lui manifestes toujours la solidarité étroite qui doit unir les membres d'une même famille », dit-il.

Cela étant, peu après le début de l'invasion de son pays par la Russie, la semaine passée, le président ukrainien, Volodymyr Zelenski a appelé les « Européens aguerris » à venir se battre en Ukraine. « Si vous avez une expérience du combat et que vous ne voulez plus regarder l'indécision de vos responsables politiques, vous pouvez venir dans notre pays pour défendre l'Europe », a-t-il lancé.

Aussi, on peut imaginer l'effet qu'un tel appel a pu produire chez les légionnaires d'origine ukrainienne... Et sans doute que cela a pu



généraler quelques tensions avec certains de leurs camarades venus de Russie. D'où le message du général Alain Lardet, le « Père Légion » [ou COMLE pour commandant de la Légion étrangère].

Dans un premier temps, le général Lardet a rappelé que la Légion étrangère ne crée pas d'apatrides et qu'elle « ne demande en aucun cas de renier sa patrie d'origine, encore moins de la combattre ». Et qu'elle « ne décide pas les causes à combattre, aussi belles qu'elles puissent être » car son honneur est de « servir la mission, qui est sacrée ». C'est à dire de servir la France.

« Votre fidélité de légionnaire est le coeur et la force de votre engagement. Elle est dans le temps que vous avez décidé dans votre contrat, insurpassable », a enchaîné le COMLE. « On peut demander beaucoup à un soldat » mais « on ne peut lui demander de tricher, de se dédire, de se contredire, de mentir, de renier, de se parjurer », a-t-il continué.

Après ce rappel, le général Lardet a dit « compatir » avec les « légionnaires d'Ukraine ou de la région concernée par cette guerre » et comprendre leur « tiraillement intérieur » car leur « patrie d'origine saigne et souffre » et que leurs « familles sont frappées ». Et aux « quelques uns, confrontés à la tentation de courir là où l'incendie fait rage », il leur a dit que « les guerres se gagnent que si chacun remplit sa mission là où il se trouve ».

« Comme Père Légion, je sais que je dois vous encourager dans cette voie de l'honneur. Ne vous parjurez pas! », a exhorté le général

Lardet. « Pour vous et pour la Légion, maintenez votre service avec honneur et fidélité » car « qui sait si, demain, votre unité ne sera pas engagée. Et où serez-vous? Vous manquerez alors à votre binôme, frère d'armes, comme tout légionnaire », a-t-il insisté.

Conflit en Ukraine: Adresse ...



Cependant, il faut bien composer avec la situation... Et la Légion étrangère entend apporter son soutien aux familles de ses légionnaires pouvant être éprouvées par la guerre en cours.

Aussi, pour permettre la mise en sécurité de celles fuyant les zones de combats, le général Lardet a décidé d'autoriser les légionnaires qui le souhaitent à « se rendre dans certains pays limitrophes de l'Ukraine » afin de « les recueillir ».

« Sachez que tout légionnaire concerné par ce conflit pourra solliciter la Légion étrangère pour l'aider à accueillir dans l'urgence sa famille, dans le respect du droit applicable en France, en particulier selon l'évolution des directives relatives à la prise en compte des réfugiés », a assuré le COMLE. « La solidarité 'Légion', corollaire de l'engagement total du légionnaire au profit de notre patrie, pourra ainsi, à sa mesure, et selon ses priorités,

fournir une aide matérielle ou administrative », a-t-il indiqué.

Dans le même temps, la Légion étrangère va mettre en place une « cellule d'écoute » afin de répondre au mieux aux besoins de ses légionnaires concernés. « Soyons unis et responsables », a conclu le général Lardet.

Tags: armée de terre autorisation familles général Lardet Légion étrangère légionnaires Père Légion Russie soutien Ukraine

ARTICLE PRÉCÉDENT	PROCHAIN ARTICLE
En Ukraine, l'aviation de combat russe se fait pour le moment très discrète	L'Irlande envisage de revoir sa tradition de neutralité militaire et d'investir massivement dans sa défense

Conformément à l'article 38 de la Loi 78-17 du 6 janvier 1978 modifiée, vous disposez d'un droit d'accès, de modification, de rectification et de suppression des données vous concernant. [\[Voir les règles de confidentialité\]](#)

## 1 CONTRIBUTION

[🗨 Contributions](#) 1 [↪ Pingbacks](#) 0

Nico80100 © 2 mars 2022 à 18:40

Bel exemple de bienveillance envers ses légionnaires.

Respect mon général

Répondre

LAISSER UN COMMENTAIRE

[Paramètres cookies](#)

### Commentaire \*

Nom \*

E-mail \*

Site web

Laisser un commentaire

### COMMENTAIRES RÉCENTS

mark41 dans En Ukraine, l'aviation de combat russe se fait pour le moment très discrète

---

lucnets dans En Ukraine, l'aviation de combat russe se fait pour le moment très discrète

---

jyb dans La Turquie bloque les détroits du Bosphore et des Dardanelles pour presque tous les navires militaires

---

Dolgan dans En Ukraine, l'aviation de combat russe se fait pour le moment très discrète

---

Dolgan dans En Ukraine, l'aviation de combat russe se fait pour le moment très discrète

---

Lame dans En Ukraine, l'aviation de combat russe se fait pour le moment très discrète

📅 mars 2022

L	M	M	J	V	S	D
	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	31			

« Fév

### ARTICLES RÉCENTS

🕒 L'Aviation légère de l'armée de Terre recevra ses premiers hélicoptères Tigre Mk3 en 2029

---

🕒 L'Irlande envisage de revoir sa tradition de neutralité militaire et d'investir massivement dans sa défense

---

🕒 La Légion étrangère autorise les légionnaires concernés par la guerre en Ukraine à aller recueillir leurs proches

---

🕒 En Ukraine, l'aviation de combat russe se fait pour le moment très discrète

---

🕒 Armée de Terre : Le groupement d'aguerrissement montagne est désormais à l'étroit à Modane

---

🕒 Le retour du service militaire fait de nouve [Paramètres cookies](#)

---

● Hyle dans En Ukraine, l'aviation de combat russe se fait pour le moment très discrète

---

● Nico80100 dans La Légion étrangère autorise les légionnaires concernés par la guerre en Ukraine à aller recueillir leurs proches

---

● et v'lan passe moi l'éponge dans En Ukraine, l'aviation de combat russe se fait pour le moment très discrète

---

● jerome dans En Ukraine, l'aviation de combat russe se fait pour le moment très discrète

---

---

⊕ UE : La Bulgarie ne cédera pas ses avions MiG-29 à l'Ukraine

---

⊕ La Turquie bloque les détroits du Bosphore et des Dardanelles pour presque tous les navires militaires

---

⊕ Indo-Pacifique : Selon un rapport, la Chine pourrait exploiter la fragilité des forces françaises pour imposer un fait accompli

---

⊕ Le Kosovo demande aux États-Unis d'établir une base permanente sur son sol et veut hâter son adhésion à l'Otan

---

[Accueil](#)

[Rubriques](#)

[Magazine](#)

[Biblio](#)

[Forum Militaire](#)

[Publicité](#)

[Crédits](#)



2007-2019 (C) Zone Militaire

Powered by WordPress. Theme by Alx.

